

MAIRIE DE BUELLAS
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
D2026 02 09 001

Nombre de conseillers :

En exercice 15

Présents 13

Pouvoirs 1

Votants 14

L'an deux mil vingt-six, le neuf du mois de février à 19h00, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle annexe de la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel CHANEL, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 02 février 2026

Présents : MM Michel CHANEL Yves GALIEGUE Guy TAVERNIER Patrice REVOL Nathalie AZNAR Christine DUCHOSAL Josette BALFIN Brigitte LAVIROTTE Stéphane GEORGE Lydia LEAO Justine JAMBON Rémi BOZONNET Séverine RODET

Pouvoirs : Amélie RAPHANEL à Justine JAMBON

Absents et excusés : Ludivine GONNET

Secrétaire de séance : Christine DUCHOSAL

OBJET : Convention de passage et d'entretien entre la commune de Buellas et l'ASL Hameau de Fontaine Joly

VU la délibération numéro D20250922028 en date du 22 septembre 2025 relative à la convention d'entretien et de passage entre la commune de Buellas et l'ASL du Hameau de Fontaine Joly ;

CONSIDERANT la demande des membres de l'ASL visant à modifier cette convention et ajoutant l'entretien des fossés par la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la convention présentée, et autorise monsieur le maire à signer ladite convention et tous documents afférents.

Certifiée conforme aux écritures

Au registre sont les signatures

A Buellas, le 09 février 2026

Michel CHANEL - Maire